



Familles populaires de l'enseignement public et privé : caractéristiques secondaires et réalités locales¹

CHOUKRI BEN-AYED
Université Jean Monnet,
34 rue Francis Baulier,
42100, Saint-Étienne
cbenaye@club-internet.fr

La sociologie des inégalités de carrière scolaire se caractérise dans les travaux les plus récents par l'introduction de variables fines qui nuancent le caractère déterministe de l'appartenance de classe sur le destin scolaire des élèves : approches en termes de mobilisation, d'accompagnement de la scolarité, prise en compte des contextes de scolarisation... Différents travaux montrent ainsi de fortes disparités de situations occultées par la seule prise en compte de la PCS (profession et catégorie socioprofessionnelle) du chef de famille. C'est dans ce cadre que s'est inscrite cette recherche consacrée aux trajectoires scolaires des élèves de milieux populaires dans l'enseignement public et privé (Ben-Ayed 1998). Les données statistiques montrent en effet des écarts de réussite entre ces deux secteurs d'enseignement à l'avantage des élèves de milieux populaires continuellement scolarisés dans l'enseignement privé (Langouët & Léger 1991). Ce travail avait pour objectif de rendre compte de ces écarts à travers deux perspectives : d'une part l'analyse des relations entre les pratiques de recrutement et de maintien des deux secteurs d'enseignement et les caractéristiques secondaires des familles, au-delà de l'appartenance de classe du chef de famille, d'autre part l'analyse des conditions de scolarisation dans les deux secteurs d'enseignement.

Ces deux perspectives impliquaient d'articuler des enquêtes de terrain ainsi que des comparaisons statistiques à plus large échelle. L'objet de cette

1. Nous remercions Sylvain Broccolichi pour sa contribution et sa relecture attentive de cet article.

recherche a ainsi été éclairé sous différents angles par trois enquêtes complémentaires sur le plan de la méthode et des champs d'investigations. L'exploitation secondaire du panel 89 et de l'enquête "Éducation" de l'INSEE fournissait des éléments de comparaison des trajectoires scolaires des élèves et certaines des caractéristiques secondaires de leurs parents. Le panel 89 comprenait, en effet, le suivi longitudinal d'une cohorte de 24710 élèves, entrés en sixième ou en SES, en 1989. L'enquête "Education" de l'INSEE, réalisée dans les conditions de la représentativité, concernait l'ensemble des parents de métropole ayant au moins un enfant scolarisé âgé de deux à vingt-cinq ans. L'échantillon était composé de 5266 familles. Le travail d'enquête par entretien et observations ethnographiques (soixante entretiens auprès des familles, réalisés dans cinq académies, Paris, Versailles, Créteil, Poitiers et Dijon) a permis d'appréhender plus finement le jeu des relations entre ces caractéristiques et les trajectoires scolaires des élèves. Notre souci, lors des entretiens, était de reconstituer avec précision la trajectoire scolaire de l'élève, les modalités de l'encadrement domestique de la scolarité, les conditions de choix (ou de non-choix) de l'établissement scolaire. La troisième phase de l'enquête était consacrée aux conditions de scolarisation dans les établissements publics et privés répartis sur cinq académies et fera l'objet de publications ultérieures plus détaillées.

L'analyse comparée des trajectoires scolaires des élèves de milieux populaires : une confirmation des écarts de réussite entre enseignement public et privé

Les données longitudinales des panels 72-73-74 et 80 révélaient des écarts de réussite entre enseignement public et privé (Langouët & Léger 1991) à l'avantage des élèves de milieux populaires notamment des enfants d'ouvriers continuellement scolarisés dans l'enseignement privé ("tout privé"). Ainsi, 61,8 % des enfants d'ouvriers en tout privé accédaient sans retard en classe de sixième et 50,9 % des "tout public". 30,9 % des enfants d'ouvriers en tout privé accédaient en classe de seconde sans retard et 26,7 % des tout public (panel 72-73-74). Enfin, 14,3 % des enfants d'ouvriers en tout privé étaient admis au baccalauréat et 12,2 % des tout public (Panel 80). L'exploitation du panel 89 confirme ces variations. Les élèves de milieux populaires accèdent plus souvent à chaque segment d'enseignement à l'âge normal lorsqu'ils fréquentent continuellement l'enseignement privé.

TABLEAU I :
 SITUATION SCOLAIRE DES ÉLÈVES À L'ENTRÉE EN SIXIÈME ET EN SECONDE, EN 1989, SELON L'ORIGINE SOCIALE ET LE SECTEUR FRÉQUENTÉ (EN POURCENTAGE)

	ouvriers		employés		Professions intermédiaires		cadres supérieurs		ensemble	
	Tout public	Tout privé	Tout public	Tout privé	Tout public	Tout privé	Tout public	Tout privé	Tout public	Tout privé
Situation à l'entrée en sixième										
À l'heure	57	65,8	69	72,1	83,4	82,6	92,5	91,2	69	76,8
En retard de 1 an	30,4	25,7	22,9	22,1	13,9	14,8	6,6	7,1	22,3	18,1
En retard de 2 ans	12,6	8,5	8,1	5,8	2,7	2,6	0,9	1,7	8,7	5,1
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation à l'entrée en seconde										
À l'heure	31	35,1	41,3	41	61,2	60,6	80,3	71,2	47,7	42,4
Autres orientations*	69	64,9	58,8	59	38,8	39,4	19,7	28,8	52,3	47,6
ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture: 65,8 % des enfants d'ouvriers scolarisés continuellement dans l'enseignement privé (tout privé) étaient "à l'heure" à l'entrée en sixième. Ils sont 57 % parmi ceux scolarisés continuellement dans l'enseignement public (tout public).

* Comprend les élèves qui n'accèdent pas en classe de seconde ou qui y accèdent avec du retard ou encore ceux qui sont orientés par exemple vers l'enseignement technique.

Source: panel d'élèves du second degré recrutés en 1989.

De même, leurs performances scolaires sont plus élevées aux évaluations standardisées à l'entrée au collège (les données de performances scolaires à l'entrée au collège confirment ces écarts: 66,2 % des enfants d'ouvriers obtenaient des résultats "bons" et "moyens" à l'entrée en sixième en tout public contre 74,1 % en tout privé et les écarts sont de même ordre pour toutes les épreuves) ainsi qu'au brevet des collèges (54,6 % des enfants d'ouvriers en tout privé sont admis à l'âge normal au brevet des collèges contre 40,6 % des tout public). En première analyse, ces données sont comparables à celles développées par Langouët & Léger. En revanche, notre interprétation sera différente. Elle s'appuiera notamment sur d'autres notions que celles de "rendement" du secteur privé ou "d'effet secteur" qui consistent à "rendre compte du traitement différent des mêmes élèves par les deux secteurs en termes de différences de pédagogies, de structures d'encadrement, de politique en matière de redoublement ou d'élimination" (Langouët & Léger 1991). Nous verrons que la démarche adoptée a permis de reconsidérer une partie de ces données par l'introduction de nouvelles variables qui précisent le rapport entre la sélection scolaire observée dans l'enseignement privé sous forme de déperdition, notamment des enfants d'ouvriers, et les caractéristiques sociales des familles survivantes.

Sélection scolaire et sociale : la question des conditions de recrutement et de maintien des élèves de milieux populaires dans l'enseignement privé

L'exploitation secondaire du panel 89 précise que les écarts de réussite des élèves de milieux populaires entre enseignement public et privé sont liés aux conditions différentielles d'accès et surtout de maintien dans ces deux réseaux de scolarisation. La proportion des enfants d'ouvriers scolarisés dans une école privée à l'âge normal en fin de cycle élémentaire ne représente que 7 % de l'ensemble des enfants d'ouvriers contre 50 % dans une école publique. Cinq années plus tard, à l'entrée en classe de seconde, ces effectifs sont divisés par 3,76 dans le secteur privé contre 2,45 dans le secteur public. Seul 1,86 % des enfants d'ouvriers demeure en effet scolarisé dans l'enseignement privé à l'âge normal à l'entrée en seconde alors qu'ils sont près de 20 % dans l'enseignement public. Que signifie cette déperdition plus massive des enfants d'ouvriers dans le secteur privé ? Pour une large part, elle correspond à des départs vers le secteur public qui s'apparentent nettement à une sélection scolaire puisqu'ils sont plus souvent associés à des caractéristiques scolaires moins favorables en termes d'âge et de performances scolaires (tableau II). La proportion d'élèves à l'âge normal est en effet plus d'une fois et demie supérieure parmi ceux qui se maintiennent dans le secteur privé que parmi ceux qui le quittent à l'entrée en sixième et plus de deux fois supérieure à l'entrée en cinquième par exemple. Au contraire, la relation opposée est observée dans l'enseignement public où les caractéristiques scolaires les moins favorables sont plus souvent associées au maintien qu'aux départs vers le secteur privé.

TABLEAU 2
VALEUR SCOLAIRE DES ENFANTS D'OUVRIERS ADMIS EN SIXIÈME, EN 1989, EN MATHÉMATIQUES, SELON LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

	restent dans le public	départs du public	restent dans le privé	départs du privé
Bonne	-	+	+	-
Moyenne	-	+	+	-
Très passable/insuffisante	+	-	-	+

Lecture : les enfants d'ouvriers qui quittent le secteur public à l'entrée en sixième pour le secteur privé ont obtenu des résultats scolaires en mathématiques supérieurs à ceux qui y demeurent (réussite : bonne = +). Les enfants d'ouvriers qui quittent le secteur privé à l'entrée en sixième pour le secteur public ont obtenu des résultats scolaires en mathématiques inférieurs à ceux qui y demeurent (réussite : bonne = -)

Source : panel d'élèves du second degré recrutés en 1989.

Ces données appellent plusieurs remarques. Les caractéristiques scolaires des partants de l'enseignement privé laissent à penser que ces pratiques

ne sont pas l'expression d'un libre choix puisque le retard scolaire est un facteur restrictif comme l'ont montré les travaux de Ballion (1986). Ces constats affaiblissent l'hypothèse d'un "effet secteur" puisque ce qui apparaît en réalité ici comme effet c'est la manière dont ce secteur d'enseignement recrute les élèves et les conserve à certaines conditions. Cette interprétation est d'ailleurs en cohérence avec les propos mêmes des chefs d'établissement interrogés. Ces données laissent également à penser que les catégories telles que tout public et tout privé sont difficilement comparables puisque les élèves qui se maintiennent dans l'enseignement privé sont les meilleurs de ceux qui y accèdent alors que l'enseignement public voit partir en cours de scolarité une fraction non négligeable d'élèves de forte valeur scolaire. Ainsi, on peut se demander jusqu'à quel point cette sélection scolaire, qui est à la base des écarts de réussite observés, n'est pas étroitement liée à une sélection qui met en jeu des caractéristiques sociales spécifiques des familles. Une meilleure connaissance de ces populations, au-delà de l'appartenance de classe du chef de famille, devrait ainsi affiner l'interprétation de ces données.

Caractéristiques secondaires d'une population sursélectionnée: les familles populaires survivantes de l'enseignement privé

Comme on pouvait s'y attendre, la sélection scolaire opérée dans le secteur privé va de pair avec une sélection visible sur le plan des caractéristiques sociales économiques et culturelles des familles.

La déperdition des sans-diplôme

En fin de cycle élémentaire, 15 % des pères ouvriers dont l'enfant était scolarisé dans une école privée ne sont pas diplômés. Ils représentent près de 20 % parmi ceux dont l'enfant avait fréquenté une école publique. Cinq années plus tard, à l'entrée en classe de seconde à l'âge normal, ces effectifs étaient divisés par 6,27 parmi ceux qui se sont maintenus dans le secteur privé contre 2,54 dans le public. Ces déperditions sont tout aussi importantes pour les mères et les écarts entre enseignement public et privé de même ampleur. Comme pour les élèves, la comparaison des caractéristiques des populations qui quittent le secteur privé par rapport à celles qui s'y maintiennent confirme le caractère sélectif des conditions de maintien dans le secteur privé. La proportion des pères ou des mères non diplômés est en moyenne près de deux fois plus élevée parmi ceux qui quittent le secteur privé que parmi ceux qui s'y maintiennent (à l'entrée en sixième mais égale-

ment tout au long du cursus). De nouveau, la relation inverse est observée dans le secteur public. Tout porte ainsi à penser que les familles populaires dont l'enfant est durablement scolarisé dans l'enseignement privé à l'âge normal, sont sursélectionnées et atypiques par rapport aux familles de PCS identiques mais dont l'enfant ne s'est pas maintenu dans le secteur privé ou a été continuellement scolarisé dans l'enseignement public. Ceci est apparu très nettement au cours de l'exploitation de l'enquête "Éducation" et surtout de l'enquête qualitative. À nouveau, les familles populaires dont l'enfant demeure dans l'enseignement privé sont apparues à plusieurs titres comme marginales par rapport à l'ensemble des familles dont la personne de référence est ouvrier. Cette marginalisation était "objective" du point de vue du sociologue (agencements de capitaux), traduite par des actes et exprimée du point de vue des familles. Ce caractère marginal présentait des analogies, si on s'en tient à la logique de l'objet, avec les cas rencontrés par Bourdieu concernant les photographes amateurs (1965). Une pratique marginale se traduit souvent par des caractéristiques secondaires qui sont moins typiques du groupe social de référence. Elle peut être définie par la statistique qui établit des régularités mais demeure abstraite tant "que l'on ignore comment la vérité objective (jamais appréhendée directement en tant que telle) s'actualise dans la pratique des sujets". C'est à ce projet qu'a répondu la seconde phase de l'investigation : "la construction du rapport entre les agents et la signification objective de leurs conduites". Cette approche a ainsi consisté à rendre compte des conduites et des ressources qui rendent possible ce type de scolarité, notamment les "systèmes de disposition" c'est-à-dire, comme le précise Bourdieu, cette médiation entre les systèmes de régularités objectives et le système de conduites directement observables : "on voit là que le rapport à un bien, quel qu'il soit, enferme toujours la référence obscure à la particularité concrète de la situation objective qui le qualifie immédiatement comme accessible ou inaccessible". Il importait donc de prendre en compte les "conditions de la pratique", les conditions objectives d'existence, les caractéristiques culturelles, résidentielles et économiques des familles.

Une familiarité avec l'école

Les données de l'enquête "Éducation" traduisent les implications du niveau d'étude plus élevé des familles populaires de l'enseignement privé : caractère actif du choix de l'établissement scolaire, présence dans les établissements, sentiment d'être moins souvent "dépassés" sur le plan scolaire, aide scolaire plus active... L'enquête qualitative apporte davantage de précision sur ces dispositions spécifiques associées à un niveau d'étude plus élevé qui s'actualise par une familiarité avec l'école. Cette familiarité s'exprime en effet sous plusieurs formes : par un système de valeurs (intérêt pour la culture sco-

laire) et par des actes: temps consacré à aider scolairement l'enfant, achats de livres, lecture de la presse scolaire, de la presse générale, constitution de documentations et niveau d'information élevé sur l'école, pratiques culturelles... Les parents rencontrés se comportaient souvent en "pédagogues" qui suivent méthodiquement la scolarité de l'enfant, divisent les tâches de suivi scolaire dans le couple. L'existence d'un important réseau d'informations les initie également à des pratiques scolaires de "familles éclairées": négociation en cas de difficultés scolaires, rencontres avec les enseignants et la direction des établissements, participation aux réunions et associations de parents... La constitution de ce capital social est facilitée par la situation professionnelle des parents comme par exemple cette mère d'élève, femme de ménage chez une enseignante de l'enseignement privé, ou encore ces mères de familles travaillant directement dans l'institution scolaire en tant que femmes de service ou assistantes maternelles.

Disposition critique et investissement éthique

Ces réseaux d'information facilitaient l'accès à des éléments de comparaison et d'évaluation des établissements scolaires: nombre d'enfants par classe, "tenue" des établissements, dispositifs de soutien aux élèves en difficulté... C'est pourquoi les familles populaires qui scolarisent leur enfant dans l'enseignement privé l'ont fait dans une perspective critique à l'égard de certains établissements publics dont elles avaient une opinion négative. Le rapport à l'école de ces familles est en effet empreint de suspicions qui portent en particulier sur le bien-fondé des orientations proposées, imposées. Si elles ne semblent pas inhibées par les verdicts scolaires négatifs, c'est parce qu'elles disposent de différents avis sur le fonctionnement de l'école qui les conduisent à relativiser le contenu des jugements scolaires. On observe en effet deux types de réactions nettement contrastées lorsque les jugements scolaires sont négatifs. Le premier correspond aux familles qui acceptent les orientations proposées, convaincues d'être entièrement responsables des échecs. La recherche d'un contexte scolaire plus favorable n'est alors pas envisagée ou paraît inaccessible. Au contraire, les familles populaires dont l'enfant demeure dans l'enseignement privé recherchent des remèdes pour pallier ces difficultés qui leur paraissent avant tout imputables aux dysfonctionnements des écoles. C'est pourquoi, même en cas de fléchissement des résultats scolaires, elles se sont opposées aux verdicts scolaires. Cette opposition était bien souvent préconisée par un enseignant connu dans l'entourage des familles, un enseignant de l'équipe éducative, un médecin de famille, un conseiller d'éducation, d'autres parents... Ces avis positifs portés sur la scolarité de l'enfant renforcent l'implication scolaire sous forme de suivi rigoureux du travail scolaire, de cours particuliers,

de changements d'établissements (ceci explique le nombre parfois très important de changements d'établissements dans le secteur privé), d'autant qu'elles sont en mesure d'assumer financièrement les coûts associés à ces investissements.

Position sociale, caractéristiques résidentielles et contextes locaux de scolarisation

Les revenus moyens des familles de l'enseignement privé sont en effet plus élevés, comme le confirment les données de l'enquête "Éducation": 119 063 FF pour l'année contre 107 230 FF pour celles du public. Les investissements financiers dans la scolarité sont également plus de deux fois plus élevés pour les familles de l'enseignement privé que pour celles de l'enseignement public (3 833 FF en moyenne pour l'année contre 1 705 FF). Ces revenus plus élevés s'expliquent par une ascension professionnelle, notamment des pères, facilitée par leur niveau d'étude: postes de chefs d'équipe, absence de travaux de force, stabilité professionnelle. Les avantages associés à ces niveaux de revenus étaient nettement appréhendés au cours de l'enquête qualitative. La plupart des familles rencontrées qui scolarisent leurs enfants dans l'enseignement privé ne résidaient pas dans des quartiers urbains excentrés ou résidaient directement dans les centres villes. Ces caractéristiques résidentielles facilitaient l'accès à des établissements privés plus proches du domicile. Dans certains cas, le choix du lieu d'habitation était en lien direct avec des préoccupations éducatives, notamment des stratégies de désocialisation des enfants des cultures populaires, contrôle des fréquentations, de la composition sociale des établissements, accès aux loisirs, à la culture légitimée par l'école... Lorsque ces familles résidaient en milieu rural, il était fréquent qu'elles accèdent à la propriété. Néanmoins, le lieu d'habitation ne limitait pas les craintes portées sur les établissements publics même si elles n'apparaissaient pas toujours fondées (le rôle joué par la rumeur était important). C'est pourquoi l'évitement scolaire se présentait davantage comme une fuite des écoles publiques que comme un choix rationnel d'une école privée puisque les inquiétudes portaient essentiellement sur les caractéristiques extérieures les plus visibles des établissements, notamment le recrutement. Dans les quartiers populaires, ces familles se considèrent comme différentes des autres qui ne "s'occupent pas assez" de leurs enfants et elles ne souhaitent pas scolariser les leurs dans les mêmes établissements. Ce qu'elles recherchent, c'est avant tout un "établissement sans problème" (insécurité, délinquance, absentéisme...). Elles souhaitent éviter un "brassage culturel" propre selon elles aux établissements publics. Elles souhaitent que leurs enfants puissent recevoir une "bonne éducation, une certaine ouverture culturelle", qu'ils évoluent dans "une atmosphère respectueuse des gens". Ces

motifs font référence à leur attachement à des valeurs morales ou éthiques, plus qu'à des valeurs religieuses spécifiques, comme l'ont montré d'autres travaux (Bonvin 1979, 1980).

Conclusion

L'ajustement des catégories sociologiques à l'objet étudié contribue à expliquer les écarts de réussites observés entre le secteur public et le secteur privé par les caractéristiques secondaires des familles elles-mêmes, qui favorisent une meilleure réussite scolaire de l'enfant. Ce niveau de réussite s'avère jouer un rôle favorable dans les possibilités d'accès et de maintien dans le secteur privé. Cette approche constitue une évolution de la problématique initiale qui appréhendait cette dimension en tant qu'effet ("effet secteur"). L'effet secteur semble en réalité, pour une large part, un effet de sélection. L'effet des différences secondaires observées entre les populations qui se maintiennent dans le secteur privé et celles qui circulent du privé vers le public est en cohérence avec les écarts de réussites observés: niveau d'étude et "bonne volonté scolaire et culturelle", revenus, lieux de résidence et proximité des établissements privés. Ainsi, tout se passe comme si les données comparatives du panel résultaient au moins en partie d'un artefact lié à la seule prise en compte de la position sociale du chef de famille qui s'avère insuffisante. Le repérage des différences secondaires, au-delà de la PCS du chef de famille, notamment les caractéristiques socioculturelles des parents, rend difficile la comparaison entre les familles qui parviennent à maintenir leur enfant dans l'enseignement privé et celles qui n'y parviennent pas ou avec celles dont l'enfant a continuellement fréquenté le secteur public. Néanmoins, cette démarche laisse en suspens de nouveaux questionnements. Cette phase de l'investigation n'apporte que peu de réponses à la question de la contribution des conditions d'encadrement pédagogique à la meilleure réussite scolaire des élèves dans l'enseignement privé. En réalité, les données que nous venons d'explorer affaiblissent cette perspective explicative sans pour autant l'exclure, ne serait-ce que partiellement. D'autres travaux ont mis en évidence les moindres progressions des élèves dans les établissements où sont concentrées les difficultés et les progressions plus favorables dans des contextes scolaires moins "perturbés" (Grisay 1997, Duru-Bellat & Mingat 1988). L'ensemble des témoignages recueillis auprès des élèves, des familles et des chefs d'établissements ainsi que les données objectives du panel indiquent que les élèves courent moins le risque d'être scolarisés dans des contextes moins favorables lorsqu'ils sont scolarisés dans l'enseignement privé.

Une seconde série d'interrogations concerne la notion "d'investissement", les conditions de son efficacité et ses implications théoriques. L'investissement, la "mobilisation" scolaire n'induisent pas d'effet mécanique sur les résultats scolaires comme l'ont montré différents auteurs (Rochex 1995, Charlot, Bautier, Rochex 1992, Thin 1992, Terrail 1997). L'efficacité (relative) des modalités d'investissements étudiées ici résulte des différentes formes de capitaux initiaux des familles, en particulier le niveau d'étude et les revenus des parents. La possibilité de concrétiser l'investissement scolaire dans des actions opérantes de choix des établissements scolaires notamment est directement liée à la capacité de réaliser des comparaisons et des évaluations et d'assumer financièrement les coûts associés au choix de l'enseignement privé. De même, il apparaît clairement que la réussite des élèves est source d'encouragements qui contribuent à confirmer l'engagement scolaire comme il est apparu dans d'autres enquêtes (Ben-Ayed, Broccolichi 1999, Broccolichi 1994). Ainsi, ces formes de conduites "rationnelles" que peuvent prendre ces modalités d'investissement scolaire n'étaient pas réductibles à de simples aspirations ou motivations. La diversification des options méthodologiques et des points de vue théoriques a permis de montrer que les pratiques de scolarisation des familles populaires ne renvoient ni entièrement à une forme de déterminisme ni entièrement à une forme de rationalité. Cette rationalité s'exerce toujours dans des conditions définies par des atouts, par des conditions pratiques. La scolarisation dans l'enseignement privé, la possibilité de choisir un établissement, de disposer d'éléments d'appréciation des établissements, d'accompagner scolairement l'enfant, sont rendues possibles par certaines conditions: résidentielles, économiques, culturelles... Le recours à la notion "d'investissement" ne semblait donc pas incompatible ni avec les évolutions récentes des travaux de Boudon (prise en compte de la position sociale dans les perspectives de choix rationnels), ni avec les travaux de Bourdieu, si on se réfère aux notions d'intérêt, d'intéressement, d'investissements spécifiques et de dispositions (Bourdieu, 1982). Cette perspective n'exclut en effet pas le recours à la notion de stratégie ou de rationalité lorsque les caractéristiques de la population concernée sont contrôlées: "Les orientations suggérées par l'habitus peuvent être accompagnées de calculs stratégiques des coûts et des bénéfices qui tendent à porter à un niveau conscient les opérations que l'habitus accomplit selon sa propre logique. De plus, les périodes de crises, dans lesquelles les ajustements routiniers des structures subjectives et des structures objectives sont brusquement rompus, constituent une classe de circonstances où le choix rationnel peut l'emporter, au moins parmi ceux des agents qui ont, si l'on peut dire, les moyens d'être rationnels" (Bourdieu & Wacquant 1992). La complémentarité des paradigmes et des méthodologies envisagées a ainsi apporté un éclairage sur les pratiques de scolarisation atypiques des familles populaires dans l'enseignement privé.

Bibliographie

- BALLION R. 1986 "Le choix du collège: le comportement "éclairé des familles", *Revue française de sociologie*, XXVII, 719-734
- BEN-AYED C. 1998 *Approche comparative de la réussite scolaire en milieu populaire dans l'enseignement public et privé, type de mobilisation familiale et structures d'encadrement*, Thèse nouveau régime, Université René-Descartes Paris V, Faculté des Sciences Humaines et Sociales Sorbonne
- BEN-AYED C., BROCCOLICHI S. 1999 "L'institution scolaire et la réussite de tous aujourd'hui: "pourrait mieux faire", *Revue française de pédagogie*, n129
- BONVIN F. 1979 "Une seconde famille: un collège d'enseignement privé", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n30, pp48-64
- BONVIN F. 1980 *Système d'encadrement et demandes des familles dans l'enseignement privé, deux collèges secondaires dans leur marché*, Thèse de IIIe cycle, Université Paris-V
- BOURDIEU P. 1965 *Un art moyen, essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Éd. de Minuit
- BOURDIEU P. 1982 *Le sens pratique*, Paris, Éd de Minuit
- BOURDIEU P., Wacquant L. J.-D. 1992 *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil.
- BROCCOLICHI S. 1994 *Organisation de l'école, pratiques usuelles et production d'inégalités. La genèse des dispositions scolaires rapportée au jeu des positions relatives et à leurs implications subjectives: l'exemple privilégié des mathématiques dans l'enseignement*, Thèse nouveau régime, École des Hautes Études en Sciences Sociales
- CHARLOT B., BAUTIER E., ROCHEX J.-Y. 1992 *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, A. Colin
- DURU-BELLAT M., MINGAT A. 1998 "Le déroulement de la scolarité au collège: le contexte fait des différences", *Revue française de sociologie*, XXIX pp649-666
- GRISAY A. 1997 L'évolution des acquis cognitifs et socio-affectifs des élèves au cours des années collèges, *Les dossiers éducation et formation*, n88
- LANGOUËT G., LÉGER A. 1991 *Public ou privé?*, Publidix, La Garenne-Colombes
- ROCHEX J.-Y. 1995 *Le sens de l'expérience scolaire*, Paris, PUF
- TERRAIL J.-P. (dir) 1997 *La scolarisation de la France, critique de l'état des lieux*, Paris, La dispute
- THIN D. 1992 *Quartiers populaires. L'école et les familles*, Lyon, PUL